

Réunion du CCE le 15 juillet 2015

Questions posées par le syndicat CGT :

1. Quels seront les volumes de production pour chaque site ? (Année 2015 et perspectives 1^{er} semestre 2016) ?

Réponse :

- *« Bourbon-Lancy : Pour 2015, les volumes prévisionnels seront compris entre 44 061 et 44 390 moteurs. Les volumes pour l'année 2016 seront définis en septembre ou octobre 2015 et sur le 1^{er} semestre, ils devraient être légèrement plus élevés qu'en 2015. »*
- *« Garchizy : Nous n'avons pas de visibilité ni de confirmation de volumes pour 2015 et 2016. »*

2. Suite aux résultats des comptes 2014 et notamment le retraitement IAS (Norme fiscale), est-ce que FPT est propriétaire ou locataire du siège Central Ressources (CR) ?

Réponse :

« L'IAS est un système de comptabilité lorsque des entreprises sont, par exemple, cotées en bourse par conséquent le siège Central Ressources n'est pas physiquement un bâtiment. »

3. Suite à une enquête interne concernant le poste de la Direction des Ressources Humaines, êtes-vous en mesure de nous transmettre vos conclusions ?

Réponse :

« Non car c'est une enquête interne et nous ne vous donnerons pas d'information. Toutefois, un recrutement est en cours. »

4. Quel est le montant du CICE pour chaque site en 2015 ? Dans quels domaines ces sommes ont été investies ? Nous demandons qu'une partie de ce « budget » soit consacré, notamment, au recrutement et à la formation.

Réponse :

« 1,909 millions d'euros pour Bourbon-Lancy concernant la sécurité, l'efficacité et l'organisation au poste de travail et 44 000 euros pour Garchizy concernant l'efficacité. Nous utilisons un budget pour le recrutement et la formation en dehors du CICE. »

5. Avez-vous des litiges avec des fournisseurs ? Si oui, lesquels et pour quels montants ?

Réponse :

« Non. »

6. Combien de salariés sont concernés par un départ en retraite sur le 2^{ème} semestre 2015 et pour l'année 2016 ?

Réponse :

« Pour Bourbon-Lancy, 19 salariés sont concernés pour un départ en retraite sur le 2^{ème} semestre 2015 et 15 salariés pour l'année 2016. Aucun salarié n'est concerné pour un départ en retraite sur le site de Garchizy. »

7. Avez-vous régularisé la situation des salariés qui sont concernés par le doublement de la prime d'intéressement sur l'exercice 2014 ? Combien de salariés vont avoir ce rattrapage ? Date de versement ?

Réponse :

« Une réunion extraordinaire du CCE s'est déroulée le 9 juillet. »

[L'ensemble de nos questions a été envoyé le 7 juillet. Voir, ci-joint, notre compte rendu]

8. Dans le rapport de gestion pour l'exercice 2014, il est indiqué, page 17, que 2 organisations syndicales ont signé l'accord des NAO. Pouvez-vous nous communiquer les syndicats signataires ? Pour le prochain rapport, nous demandons de notifier les organisations syndicales signataires.

Réponse :

« C'est une erreur car 1 seul syndicat a signé l'accord des NAO en 2014. »

9. Dans le rapport de gestion pour l'exercice 2014, il est indiqué, page 20, la nomination en France d'un « Compliance Officer ». Qui est cette personne et quel est son rôle ?











Réponse :

« Mme CALCAVECCHIA Brigitte est la référente au niveau de la France et son rôle est de vérifier l'application du code de bonne conduite en cas d'infraction. »

10. Quels sont les résultats, par Etablissement, par rapport aux objectifs concernant la prime d'intéressement sur le 1^{er} semestre 2015 ?

Réponse :

« Pour Bourbon-Lancy, nous ne sommes pas en mesure de vous transmettre l'ensemble des résultats en sachant que nous avons un décalage de 2 mois pour les critères de qualité et d'absentéisme. »

Indicateurs	BOURBON-LANCY			GARCHIZY		
	Objectifs	Résultats		Objectifs	Résultats	
Regulateur Cost	≥ 6,5 %	5.3 %		≥ 12,8 %	%	
Sécurité	≤ 0,17	?		≤ 0,62		
Qualité	≤ 3962	?		≥ 27,9 %	%	
Efficienc	≤ 8,35 %	? %				
Absentéisme	≤ 3,5 %	? %		≤ 3,8 %	%	

[A ce jour, le site de Garchizy percevra la prime d'intéressement à l'inverse de celui de Bourbon-Lancy qui n'a pas atteint le minimum requis soit 5,85 % pour le critère du régulateur cost.]